

Ecrit par le 5 juillet 2026

François Gonczi nommé directeur régional Enedis Provence Alpes du Sud

The logo for Enedis, featuring the word "ENEDIS" in a bold, sans-serif font. The "E" and "S" are blue, while the "NEDIS" part is green.

Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité [Enedis](#) vient d'annoncer l'arrivée de [François Gonczi](#) à la tête de la Direction régionale Enedis Provence Alpes du Sud. Il succède à [Jacques Nicoli](#) qui était directeur régional depuis 2023.

François Gonczi a été nommé directeur régional d'Enedis en Provence Alpes du Sud, en charge des départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, et a pris ses fonctions le 1er avril.

« Dans une région au cœur des grandes transformations énergétiques, notre mission est de garantir à tous une électricité fiable, continue et toujours plus résiliente, indispensable à la vie quotidienne, à la compétitivité des entreprises et à l'attractivité des territoires, explique le nouveau directeur régional. Avec l'ensemble des équipes, nous voulons anticiper les nouveaux usages, accompagner l'accélération de la transition écologique, moderniser le réseau et préparer dès aujourd'hui les infrastructures de demain, pour faire vivre un service public solide, innovant et pleinement engagé au développement de la région. »

Écrit par le 5 juillet 2026

Diplômé de l'École Polytechnique et de Telecom Paris, François Gonczi a évolué au sein du groupe EDF en débutant dans les études économiques pour les grandes décisions d'investissement, avant de s'envoler pour la Martinique où il a piloté le système électrique. Il a ensuite été aux affaires européennes, puis a pris la tête de la transformation digitale d'EDF Commerce. Depuis 2019, il occupait les fonctions de Directeur Commerce pour les régions Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté, avant de rejoindre les équipes d'Enedis cette année.

Enedis Provence Alpes du Sud en chiffres :

- **1 650** salariés
- Plus de **58 000** km de lignes électriques
- **1,9** million de clients dont plus de **17 500** nouveaux raccordements (hors producteurs)
- Près de **71 000** producteurs d'énergies renouvelables raccordés
- **137 000** points de charge pour véhicules électriques
- **230** millions d'euros d'investissements

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien et Enedis s'allient pour accompagner la transformation territoriale

Ecrit par le 5 juillet 2026



Le [Syndicat d'Énergie Vaclusien \(SEV84\)](#) et [Enedis](#) allient leurs forces dans le but d'accélérer la transition écologique et de moderniser le réseau vaclusien.

Au cours du mois de novembre, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, le SEV84 et Enedis ont établi une Charte d'accompagnement à la transformation territoriale. Cette alliance comprend la signature du Programme Pluriannuel d'Investissement 2026-2029 d'un montant de 5,9M€ et celle d'une convention 'Transition Écologique'.

Ce travail commun a pour objectif de moderniser le réseau, renforcer sa résilience face aux aléas climatiques et accompagner les grandes orientations du territoire vaclusien. Ensemble, les deux entités soutiendront le développement des énergies renouvelables, encourageront l'autoconsommation collective et mettront à disposition des outils numériques favorisant la sobriété énergétique.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Une conférence sur le photovoltaïque à Violès



Ce jeudi 16 octobre, le [Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables \(CEDER\)](#) organise une conférence autour du photovoltaïque à Violès en partenariat avec la communauté de communes [Aygues Ouvèze en Provence](#) et la [Ville de Violès](#).

Les participants pourront en apprendre plus sur ces panneaux qui produisent de l'énergie à partir du rayonnement solaire. La conférence permettra de répondre à plusieurs questions telles que : à quoi ça sert ? Comment installer ? Quel matériel ? Quelles obligations ? Comment stocker l'énergie ? L'autoconsommation est-elle possible ? Avec quel matériel ? Existe-t-il des aides ? Comment trouver le bon installateur ?

Plus d'informations au 04 90 36 39 16.

Judi 16 octobre. 18h30. Salle des fêtes. Violès.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Logements 'bouilloires' : Gard, Vaucluse et Bouches-du-Rhône en première ligne d'ici 2050



Face à la multiplication des vagues de chaleur, la précarité énergétique estivale revient au premier plan. S'appuyant sur les prévisions de Météo France la plateforme Hello Watt a établi la liste des départements les plus à risques d'ici 2050. Le Vaucluse, le Gard ainsi que les Bouches-du-Rhône figurent parmi les plus exposés

Depuis les années 1990, la température annuelle moyenne en France a déjà progressé de +1,7°C, et Météo France anticipe +2,7°C d'ici 2050. Les départements les plus exposés verraient même leur nombre de journées très chaudes multiplié par deux, atteignant ainsi 12 jours en moyenne d'ici 2050, selon les projections de [Météo France Climadiag](#) concernant 32 000 communes de France.

Or le parc résidentiel demeure très mal armé : près de 80% des DPE renseignant l'indicateur 'confort d'été' sont classés en 'insuffisant' ou 'moyen' ; et plus d'un logement sur 3 affichent un niveau

Ecrit par le 5 juillet 2026

insuffisant*.

Une situation alarmante

« La situation est alarmante : plus de 80% des logements des français risquent de se transformer en 'bouilloires thermiques' sous l'effet de la hausse annoncée des températures, alerte [la plateforme Hello Watt](#) destinée à réduire sa facture d'énergie et son impact sur la planète.

Dans les territoires les plus menacés par la chaleur à l'horizon 2050, trois logements sur quatre présentent déjà un indicateur 'insuffisant' ou 'moyen', ce qui place leurs occupants en première ligne de la précarité énergétique estivale**.

| TOP 10 départements les plus à risque de "logements bouilloires" | |
|--|------------------|
| N° dépt | Département |
| 84 | VAUCLUSE |
| 30 | GARD |
| 46 | LOT |
| 82 | TARN-ET-GARONNE |
| 13 | BOUCHES-DU-RHONE |
| 32 | GERS |
| 81 | TARN |
| 83 | VAR |
| 34 | HERAULT |
| 47 | LOT-ET-GARONNE |

Les départements du Sud en surchauffe

Dans ce top 10 des logements bouilloires, le Vaucluse et le Gard arrivent en tête de ce classement des indices de risque de surchauffe par département. Derrière, les Bouches-du-Rhône (5^e), le Var (8^e) et l'Hérault (9^e) renforce la présence du Sud-Est. Le reste étant constitué de département du Sud-Ouest.

A l'inverse, c'est en Normandie, Bretagne, Haut-de-France que l'on trouve les départements les moins impactés d'ici 2050. Dans la région Paca, terre de contraste, les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes apparaissent aussi dans ce top 10 des territoires les plus épargnés.

Ecrit par le 5 juillet 2026

| TOP 10 départements les moins à risque de "logements bouilloires" | |
|---|-----------------|
| N° dépt | Département |
| 50 | MANCHE |
| 29 | FINISTERE |
| 76 | SEINE-MARITIME |
| 6 | ALPES-MARITIMES |
| 62 | PAS-DE-CALAIS |
| 22 | COTES-D'ARMOR |
| 14 | CALVADOS |
| 80 | SOMME |
| 88 | VOSGES |
| 5 | HAUTES-ALPES |

Classement des départements selon leur indice de risque par département calculé par Hello Watt et correspondant à : proportion actuelle de logements à confort d'été 'moyen' ou 'insuffisant' dans le DPE × nombre de journées très chaudes projetées en 2050. Sources : Calcul Hello Watt sur la base des données DPE ADEME (juillet 2021 à octobre 2024) et données prévisionnelles 2050 climadiag Météo France pour 32 000 communes en Fran

Un indicateur de confort d'été encore insuffisant pour mesurer un risque majeur

« A ce jour, le confort d'été reste un indicateur marginal dans l'évaluation énergétique des logements, explique Hello Watt. S'il est bien mentionné, il n'est pas intégré dans le calcul de la note et reste une simple indication. Ce manque de considération conduit à le négliger dans les décisions de vente, de location ou de rénovation. Sa fiabilité est, en outre, très contestée : les algorithmes sont incomplets, certains logements ne sont pas évalués et la méthodologie néglige des paramètres essentiels, comme la localisation ou l'inertie thermique. D'après l'étude Pouget Consultants-Ignes (juillet 2024), une révision de l'indicateur ferait basculer 90% du parc en 'insuffisant' ou 'moyen'. Cette lacune est d'autant plus problématique que certains logements, pourtant bien classés au DPE sur le plan hivernal, offrent un confort d'été médiocre. Des bâtiments très performants en isolation thermique peuvent ainsi se transformer en véritables 'bouilloires thermiques' en été. »

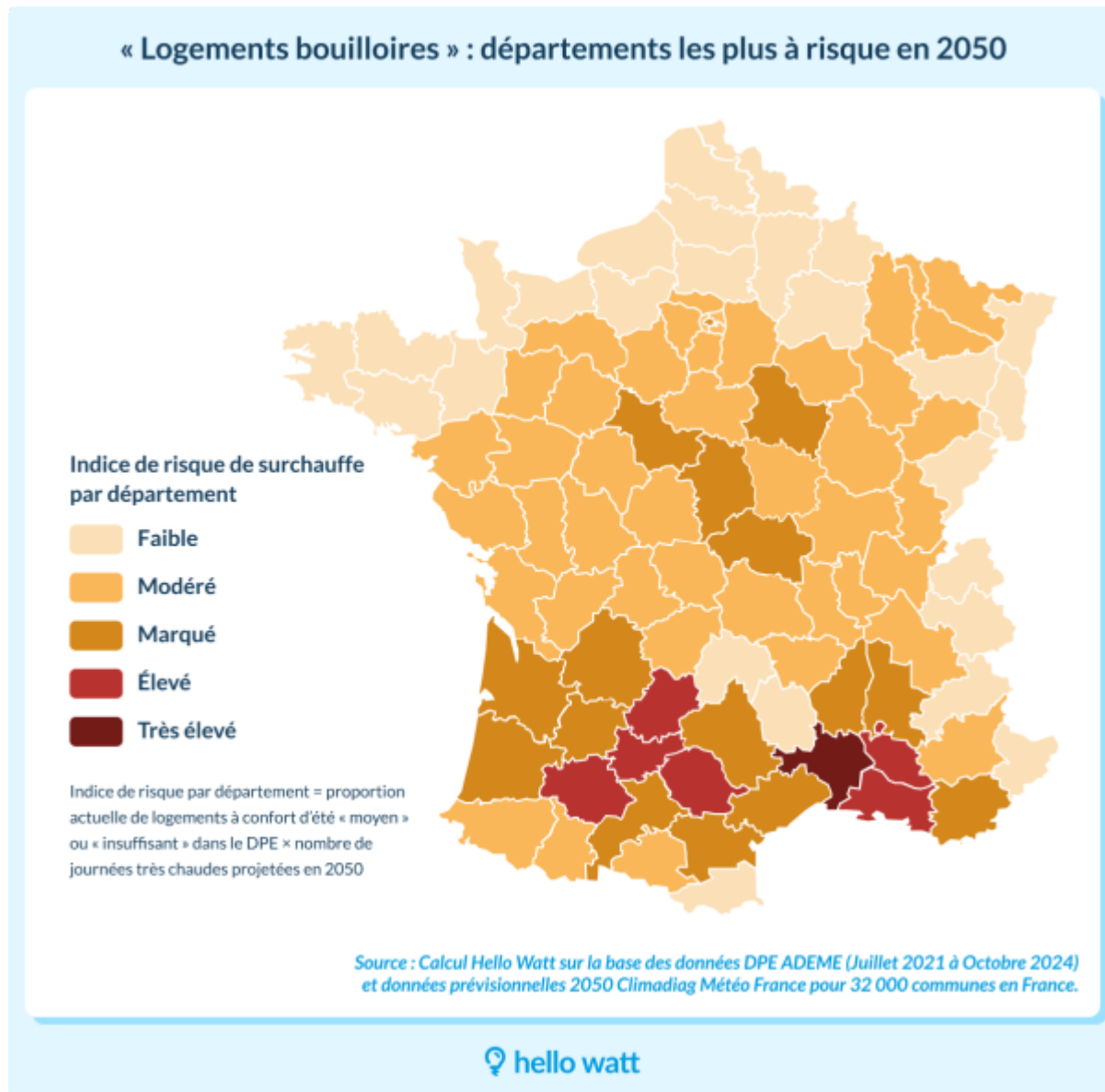
« Il est urgent de rendre le DPE plus lisible, plus fiable, et surtout plus cohérent avec les enjeux climatiques actuels. »

Pierre-François Morin, Directeur de l'activité rénovation énergétique d'Hello Watt

« Un logement peut afficher un B au DPE et pourtant devenir invivable en été, constate [Pierre-François Morin](#), directeur de l'activité rénovation énergétique d'Hello Watt. Cela crée une vraie incompréhension

Ecrit par le 5 juillet 2026

chez les particuliers, qui finissent par ne plus faire confiance à l'outil. Il est urgent de rendre le DPE plus lisible, plus fiable, et surtout plus cohérent avec les enjeux climatiques actuels. Mais au-delà du constat, il existe déjà des solutions concrètes pour améliorer le confort d'été : isoler sa toiture, installer des volets adaptés, renforcer l'inertie des murs ou encore opter pour une pompe à chaleur réversible. Ce sont des leviers simples, efficaces, que nous proposons au quotidien chez Hello Watt. Le confort d'été ne doit plus être un critère secondaire dans la rénovation énergétique. »



Les conseils pour mieux résister à la chaleur

Hello Watt formule plusieurs recommandations à l'attention des particuliers :

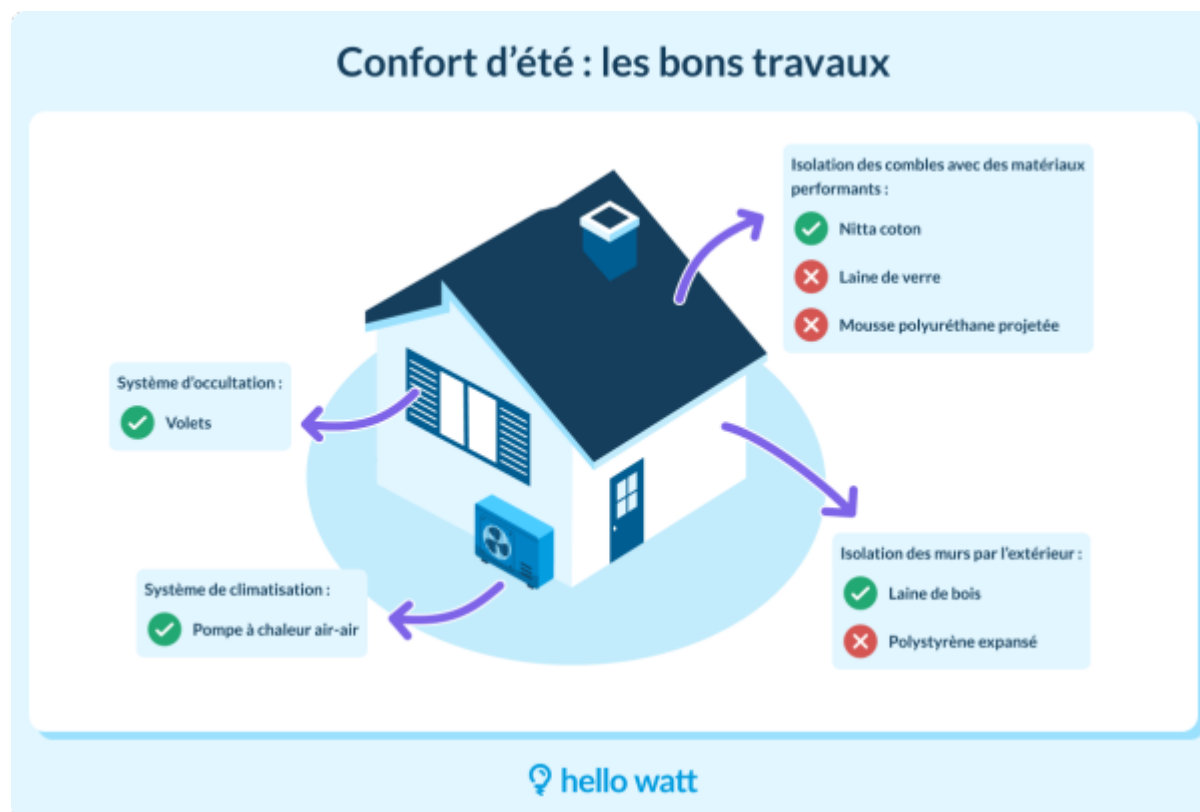
- Isoler murs et toits avec des matériaux biosourcés à fort déphasage thermique - c'est-à-dire capables de

Ecrit par le 5 juillet 2026

retarder la pénétration de la chaleur dans la paroi. Ces travaux, correctement réalisés, demeurent la solution la plus efficace. Un matériau inadapté peut, en plein été, transformer un logement en fournaise et s'avérer plus préjudiciable que l'absence d'isolation. Pour l'isolation des murs, Hello Watt recommande la laine de bois, un matériau biosourcé qui retarde l'entrée de la chaleur d'environ huit heures, soit deux fois plus que le polystyrène expansé. Pour le toit, il est préconisé une isolation en Nita-Cotton offrant une durée de déphasage de 5 heures.

- Installer des occultations extérieures sur les fenêtres. Une fenêtre équipée de volets réduit les apports solaires de 85%. C'est la technique la plus simple, la moins énergivore et la moins chère pour abaisser de 2 à 5°C la température intérieure.

- Recourir à un système de climatisation réversible pour rafraîchir le logement en été, et le chauffer en hiver ; les pompes à chaleur air-air sont très indiquées pour cet usage. Leur fonctionnement est simple : elle capte les calories extérieures et les restitue via les unités intérieures sous forme de chaleur ou fraîcheur, assurant confort et sobriété.



Après des pouvoirs publics, Hello Watt recommande par ailleurs aussi plusieurs évolutions des dispositifs existants : inscrire les occultations et les revêtements réfléchissants dans MaPrimeRénov', augmenter le soutien aux isolants à fort déphasage et réformer le DPE afin de rendre l'indicateur de confort d'été plus fiable ainsi que l'intégrer à la note globale pour en en faire un critère d'information obligatoire.

L.G.

**Etude Pouget Consultants-Ignes, parue en juillet 2024.*

***Données DPE ADEME, juillet 2021 - octobre 2024.*

L'entreprise SerenySun et la commune de Lauris s'allient pour une électricité 'made in Lauris'



La commune de [Lauris](#) vient de signer un contrat de concession avec l'entreprise buccorhodanienne [SerenySun](#) pour la création d'une communauté d'énergie renouvelable qui permettrait le déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à l'échelle locale.

[André Rousset](#), maire de Lauris, et [Donald François](#), président de SerenySun, viennent de signer un contrat d'une durée de 32 ans en faveur du déploiement d'un modèle d'autoconsommation collective à

Ecrit par le 5 juillet 2026

l'échelle locale, permettant une production décentralisée, durable et accessible.

« Avec cette réalisation dans le domaine de l'énergie, la commune de Lauris confirme son attachement aux circuits courts déjà largement mis en œuvre pour le restaurant scolaire. »

André Rousset

Cette signature promet l'accès à cette énergie par les collectivités, les habitants et les entreprises. Un moyen pour la commune, qui est engagée dans une trajectoire de sobriété et de résilience, de réaffirmer sa position en matière de stratégie énergétique.

5 000 m² solarisés

Les travaux de construction des premières centrales photovoltaïques en toiture débuteront dès l'hiver 2026, avec une mise en service du premier palier de la communauté d'énergie prévue au plus tard le 1er septembre 2026. En tout, 5 000 m² de surface seront solarisés.

Dans un territoire aussi ensoleillé que le Vaucluse et avec une puissance photovoltaïque de 1 370 kWc déployée sur six sites municipaux, dont cinq toitures et un parc au sol, le projet devrait permettre de générer près de 1 760 MWh d'électricité renouvelable chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de plus de 400 foyers.

Une autoconsommation collective de 20 km de diamètre

Ce projet d'autoconsommation collective, qui devrait couvrir une boucle de 20 km de diamètre, permettra de structurer la distribution locale de cette énergie verte. S'il est prévu que cette dernière soit accessible à tous et qu'elle s'étende à d'autres acteurs publics ou privés, le maire assure que les habitants et acteurs de Lauris seront priorités.

« Cette initiative démontre qu'un territoire peut pleinement s'emparer des enjeux de la transition énergétique et construire un modèle vertueux, fondé sur la production locale, le partage et la coopération. »

Donald François

Une première réunion d'information, ouvertes aux Laurisiens, aura lieu en septembre prochain, suivie par une phase de concertation à l'automne 2025, permettant aux habitants de s'informer et de

Écrit par le 5 juillet 2026

s'impliquer dans ce nouveau modèle énergétique local.

À Lagnes, Enedis mène un chantier bas carbone



Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité **Enedis** poursuit ses efforts en faveur de l'environnement en modernisant le réseau électrique à Lagnes tout en tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Enedis est aux commandes d'un chantier à Lagnes, sur le Chemin de Saint Véran, ayant pour objectif le déploiement du réseau électrique en Moyenne Tension (HTA) et Basse Tension (BT) afin de viabiliser deux terrains non alimentés jusqu'ici. Engagé aussi bien dans le développement des territoires que dans la transition écologique, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a décidé de faire de ce chantier un chantier bas carbone.

Pour ce faire, Enedis a décidé de réemployer des terres sur place dans le but de réduire les émissions de CO2 en limitant les trajets en camion et l'achat de remblais neufs. Une méthode identifiée comme l'un des leviers les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le réemploi des terres permet également d'économiser des ressources naturelles comme le sable ou les granulats et de limiter les volumes envoyés en décharge. Une démarche qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire appliquée aux travaux publics.

Un chantier en vue d'une urbanisation

Après des travaux de terrassement, Enedis a procédé au raccordement et au remblayage du dernier trou contenant le câble. Le chantier comprend donc l'installation de bornes REMBT (Raccordement en Moyenne ou Basse Tension) et la pose de câbles souterrains.

Ce raccordement a deux objectifs : améliorer la fiabilité du réseau local et faciliter le développement urbain de la zone. De manière plus globale, ce chantier vient répondre aux besoins croissants en électricité des habitants.

Ecrit par le 5 juillet 2026



© Enedis

Club Énergie de la CCI : ne plus dire « transition » énergétique mais « transformation »

Ecrit par le 5 juillet 2026



La [Chambre de Commerce et d'Industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) vient de créer le Club Énergie et l'a inauguré ce mardi 29 avril à Avignon avec la conférence 'Faire de la transformation énergétique une réussite pour le Vaucluse et ses entreprises'.

Ne plus dire « transition » énergétique mais « transformation. » C'est ce qu'a dit Gilbert Marcelli, le président de la CCI de Vaucluse lors du lancement du Club Énergie au Campus des Fenaisons à Avignon. « Nous devons repenser nos modèles, changer de paradigme. Notre territoire vauclusien doit devenir le laboratoire vivant de cette métamorphose incontournable. Nous devons devenir un lieu de synergie, d'accélération de solutions avec les PME, les experts, les élus, les institutions, jouer collectif, avoir de l'audace, sortir des sentiers battus », a martelé le président.

Une trentaine de membres

« Ce club-pionnier compte une trentaine de membres pour l'instant. Mais nous avons 50 000 entrepreneurs qui nous font confiance donc nous devons faire grandir notre éco-système, optimiser la consommation, structurer cette filière pour que le Vaucluse devienne leader en France. Ce club se veut un catalyseur d'idées et d'initiatives pour accompagner cette mutation qui est impérative », a ajouté le directeur général de la CCI, [Tomas Redondo](#).

Se préparer aux défis de demain

« Les entrepreneurs vauclusiens, les startups, les producteurs d'énergie doivent se préparer aux défis de demain, changement climatique comme raréfaction de l'énergie fossile et anticiper en trouvant des solutions innovantes et écologiques. D'ailleurs la panne géante d'électricité lundi en Espagne et au Portugal, le black-out total avec des gens bloqués dans les ascenseurs comme dans les parkings, doivent nous inviter à réfléchir et être concrets », a-t-il conclu avant de laisser la parole à [Geneviève Ferone](#)

Ecrit par le 5 juillet 2026

[Creuzet](#), vice-présidente de 'Shift Project', un laboratoire d'idées sur la décarbonation. Elle est aussi pionnière de la RSE (responsabilité sociale des entreprises), professeure à Centrale Supélec et ancienne collaboratrice d'Eiffage et de Veolia Environnement.



La conférencière-experte Geneviève Ferone Creuzet. ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Une mobilisation collective

« Nous avons tout à portée de main, notre civilisation est passée des travaux des champs à l'usine, à l'extraction des ressources, à la carbonation. Pour quelques degrés centigrades de plus, on est passé de l'ère glaciaire à l'ère caniculaire. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), depuis 1988 évalue le changement climatique et son impact sur la population, avec des scénarios plus ou moins pessimistes sur l'environnement, la sécheresse, la montée des eaux, la famine, l'exil de réfugiés, la fragilisation de cultures du riz, du maïs, du blé comme du soja. Nous devons être lucides, nous mobiliser ensemble pour faire face à ce qui risque d'impacter nos vies. Mais tout le monde ne réagit pas de la même façon. Lassitude, déni, agressivité, impuissance, évitement, paralysie, chacun a une analyse différente. »

La conférencière, avec powerpoint à l'appui, montre que « 80% de notre énergie provient de sources fossiles - pétrole 31%, gaz 23%, charbon 25%, biomasse 6%, nucléaire 6%, le projet zéro carbone en 2050, est-ce mission impossible ? » S'interroge-t-elle. « Il n'y a pas de gouvernance sur l'énergie en Europe, or nous devons être souverains, indépendants, écrire une feuille de route où règneront la sobriété et l'efficacité. Il faut en finir avec la civilisation du déchet, j'achète-je jette. Chaque Français produit 9 tonnes de carbone par an. Nous devons davantage penser à recycler, à réutiliser, pour faire baisser la part des énergies fossiles de notre mix. »

Aux entrepreneurs, techniciens, ingénieurs, réunis aux Fenaisons elle a évoqué un scénario à bâtir

Écrit par le 5 juillet 2026

collectivement à partir des atouts et richesses du département de Vaucluse (agriculture, viticulture, culture, logistique, BTP, tourisme, numérique, services), pour concevoir un prototype. Et elle a conclu : « C'est à nous de payer l'addition, surtout ne pas la laisser aux générations futures, être de bons ancêtres. » La première réunion du Club Énergie aura lieu le 12 juin à la CCI 84 avec comme sujet 'Audit énergétique, le bon levier pour optimiser sa consommation?'.

Les membres fondateurs du Club Énergie :

- [Benedetti SA](#)
- [Isovation](#)
- [CCI de Vaucluse](#)
- [Enedis](#)
- [Distriwatth](#)
- [Enercipa](#)
- [GSE](#)
- [GRDF](#)
- [Total Énergies](#)
- [Brad Technology](#)
- [Capenergies](#)
- [H2 Digital](#)
- [Green ENR](#)
- [Sunethic](#)
- [EDF](#)
- [Provence Ecotransition](#)
- [Laboratoire Atemis](#)
- [Incub'Ethic](#)
- [MSI](#)
- [Solarhona](#)

(Vidéo) 46 communes vauclusiennes concernées par l'enquête publique de la Centrale biomasse de Provence

Ecrit par le 5 juillet 2026



C'est l'une des plus importantes centrales biomasse de France. Elle est située à cheval sur les communes de Meyreuil et Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, dans une ancienne tranche à charbon aujourd'hui reconvertie. Chaque mois, le site produit l'équivalent de consommation d'une ville comme Marseille, soit 100 millions de KM d'électricité renouvelable. Pour cela, la centrale doit être alimenté à raison de 2 500 tonnes de bois par jour. Dans ce cadre, une enquête publique sera lancée concernant les 324 communes impactées

[Suite à l'arrêt du Conseil d'État du 27 mars 2023](#), la Cour administrative d'appel de Marseille a enjoint le préfet, par arrêt du 10 novembre 2023, à régulariser l'autorisation d'exploitation accordée à la société [Gazel Energie Génération](#) pour sa centrale biomasse, implantée sur les communes de Meyreuil et Gardanne depuis sa mise en service au début de l'année 2018.

Ainsi, après avoir réalisé plusieurs études complémentaires relatives à l'ensemble de son périmètre d'approvisionnement, Gazel Energie Génération a déposé l'étude d'impact mi 2024, qui a donné lieu à [un avis de l'Autorité environnementale le 5 décembre 2024](#).

324 communes concernées dans 16 départements différents

Cependant, l'enquête publique complémentaire présente une complexité particulière en réponse aux spécifications de la Cour administrative d'appel. Cela reflète notamment l'étendue du territoire à consulter, qui correspond aux zones potentiellement impactées en matière de prélèvement de bois local,

Ecrit par le 5 juillet 2026

soit 324 communes réparties dans 16 départements. La définition des modalités de l'enquête a donc nécessité un délai de préparation conséquent, en lien avec le tribunal administratif de Marseille et les 16 préfetures de départements concernées.

« La commission d'enquête interdépartementale a été désignée le 3 mars 2025. Le préfet souhaite à présent informer le public sur les modalités d'organisation de l'enquête publique à venir », expliquent les services de la préfecture des Bouches-du-Rhône.



La centrale peut recevoir jusqu'à 2 500 tonnes de bois par jour. DR/Gazel Energie

L'enquête publique débute le 5 mai prochain à Carpentras et Apt

L'enquête publique se déroulera du 5 mai au 6 juin 2025 inclus. Son périmètre couvre 324 communes, réparties sur 16 départements et 3 régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes), afin de répondre aux attentes d'information et besoins d'expression du public. Parmi ces communes, 15 seront dotées d'un commissaire-enquêteur qui pourra éclairer le public et recevoir ses contributions à l'occasion de permanences ; la possibilité y sera également offerte d'accéder au dossier d'enquête, sur support papier et informatique.

Ecrit par le 5 juillet 2026

| Département | Commune dotée d'un commissaire enquêteur | Nombre de communes du département concernées par l'enquête publique |
|-------------------------|---|--|
| Alpes de Haute Provence | Les Mées | 15 |
| Hautes Alpes | Serres | 28 |
| Alpes-Maritimes | / | 1 |
| Ardèche | / | 5 |
| Ariège | / | 1 |
| Aude | / | 8 |
| Aveyron | / | 1 |
| Bouches-du-Rhône | Gardanne, Meyreuil, Bouc-Bel-Air, Aix-en-Provence, Fuveau Saint Rémy de Provence | 63 |
| Drôme | | 9 |
| Gard | Alès Bagnols-sur-Cèze | 84 |
| Hérault | Béziers | 32 |
| Isère | / | 4 |
| Lozère | Florac-trois-rivières | 12 |
| Pyrénées-Orientales | / | 1 |
| Var | Brignoles | 14 |
| Vaucluse | Carpentras Apt | 46 |

Les départements et le nombre de communes concernées par l'enquête publique.

En Vaucluse, 46 communes sont concernées. Parmi elles, celles de Carpentras et Apt accueilleront un commissaire enquêteur en raison de leur accès plus aisé pour le public. Ces dernières se situent également au cœur des secteurs particulièrement concernés par les prélèvements forestiers. Des réunions publiques seront également organisées.

Concomitamment à la consultation du public, l'ensemble des conseils municipaux du périmètre d'enquête publique, ainsi que les groupements intéressés des 16 départements, seront consultés sur le dossier, pour avis.

L'ensemble du dossier d'enquête publique [sera téléchargeable sur le site internet](#) des 16 préfectures de département.

L.G.

Écrit par le 5 juillet 2026

[REPORTÉ] CoVe : une balade pour mieux comprendre l'isolation des logements



La balade thermique est reportée au mardi 17 décembre en raison des conditions météorologiques.

La communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) organise une balade thermique ce vendredi 13 décembre à Vacqueyras, au départ de la mairie, afin d'analyser l'isolation des logements.

Ce rendez-vous, gratuit et ouvert à tous, permettra d'observer les causes de pertes de chaleur et de visualiser les zones à traiter en priorité lorsqu'on s'engage un projet de rénovation énergétique. Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec un conseiller France Rénov et de recueillir des conseils pour améliorer le confort thermique de son logement.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Vendredi 13 décembre. 20h. Gratuit. Vacqueyras.